

Commune concernée par le rayon d'affichage : Moulins-sur-Orne (61), Monts-sur-Orne (61)  
 Rayon d'affichage : 600m (soit 1/10 du rayon d'affichage mentionnée dans la nomenclature ICPE)

Dans un rayon de 600m de chaque éolienne, on note la présence d'une entreprise "Bois Négoce Energie", de l'autoroute A88, de la départementale D15, de chemins d'exploitations ainsi que celle du parc éolien des Monts.

